

“ Léon XIII estime que le centre catholique allemand n'a nullement accompli sa tâche, et ne doit pas disparaître. Il reste bien des questions législatives à régler. Les derniers débris des lois de mai subsistent encore. Les intérêts de l'Eglise catholique en Allemagne auront toujours besoin d'être défendus. Ce n'est pas tout. “ Un parti catholique parlementaire, pour peu qu'il soit touché de la situation intolérable du chef vénéré de l'Eglise, “ pourra saisir les bonnes occasions d'exprimer et de faire valoir “ les vœux formés par les catholiques en faveur du pape. ” En conseillant au centre de voter pour le septennat, “ le Saint-Siège “ avait voulu se rendre agréable à l'empereur d'Allemagne et au “ prince de Bismark. Dans son intérêt, identique aux intérêts “ du catholicisme tout entier, il avait tenu à se concilier, en vue “ de l'amélioration, de sa propre situation, les bonnes dispositions “ du puissant empire allemand. ” Voilà pourquoi le pape a donné des indications à M. Windthorst et à ses collègues, qui ne les ont pas connues on ne les ont pas suivies. Et cette fois, il prend ses précautions pour qu'elles ne ressemblent pas secrètes comme elles l'ont été avant le vote du 14 janvier. Le cardinal Jacobini engage le nonce de Munich à communiquer sa lettre à M. de Franckenstein “ avec invitation d'en donner connaissance aux autres membres du centre. ”

“ Il ne plaira pas beaucoup au gouvernement du Quirinal. Ce lui-ci sera quelque peu froissé de voir le pape invoquer, contre l'Italie, l'appui du “ puissant empire d'Allemagne. ” Quant à M. de Bismark, il accueillera avec joie, selon toute apparence, le précieux renfort électoral qui lui arrive du Vatican, et qu'il a, du reste, bien gagné. Un service en vaut un autre. En abandonnant les lois de mai, en recourant à l'arbitrage de Léon XIII dans l'affaire des Carolines, le chancelier de l'empire d'Allemagne a obligé la papauté. Elle a prouvé sa gratitude en envoyant à son ancien adversaire une décoration accompagnée d'un brevet très flatteur. Nous sommes loin du *Kulturkampf*.

“ La lettre du cardinal Jacobini exercera, probablement, une grande influence sur le scrutin du 21 février, et nous n'avons nul motif d'en éprouver du regret. Si nous avions, en présence de cette grande bataille électorale engagée à nos portes, quelque avis à exprimer, nos préférences se rencontreraient avec celles du pape. *Nous n'avons rien à gagner au triomphe des partisans du triennat. Il n'empêcherait pas le gouvernement allemand de prendre toutes les mesures militaires qu'il jugerait utiles*, et il prolongerait une agitation qui n'a déjà que trop duré. C'est sans doute aussi l'avis de la cour de Rome, et il est permis de penser que le souci de la paix européenne a contribué, au moins autant que le désir de se ménager les bonnes grâces de M. de Bismark, à lui dicter la démarche qu'elle vient de faire. Il n'en est pas moins vrai que cette démarche est l'un des faits les plus frappants de notre histoire contemporaine, qu'elle implique toute une théorie très hardie sur